

Adresse des citoyens de Choisy-sur-Seine (Paris), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de Choisy-sur-Seine (Paris), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 228;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18198_t1_0228_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

pour sa fortune et pour ses jours, ainsi en un moment, vous nous avez rendu toute notre force et tout notre courage, ainsi, vous avez encore une fois sauvé la patrie. Que pourrons maintenant contre nous, tous les complices de Robespierre, tous les tyrans de l'univers ! Si vous êtes unis, Citoyens Représentans, les flots écumans de leur rage impuissante, se changeront en vapeurs qu'un beau soleil dissipe en un instant. Vive la Convention, Vive la République.

Citoyens Représentans, Salut, respect et fraternité.

Les juges du tribunal de commerce séant à Blaye.

REGNIER, *président et 2 autres signatures.*

Il manque deux juges à ce tribunal.

d

[*Les citoyens de Choisy-sur-Seine à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (9)

Liberté, Égalité

Citoyens Représentans,

La France respire les principes sublimes que vous nous annoncez dans votre adresse, assurant à jamais la République. Une nation grande et généreuse ne peut être gouvernée que par la justice. Les terroristes et les intriguans ont beau vouloir lever leurs têtes hideuses, les bons citoyens les surveillent ; et ils ne les laissent pas mettre à exécution leurs trames criminelles. Nous vous reconnaissons pour le centre unique du gouvernement, vous êtes les délégués du souverain, malheur à ceux qui oseroient attenter aux fonctions qu'impose un caractère aussi majestueux. Vous venez de circonscrire la latitude de toutes les corporations, vous les reportés à leur institution primitive, toutes vont se faire un devoir d'obéir à vos lois. Si quelque audacieux osait récriminer contre un décret aussi sage, et voulait faire valoir des services rendus, nous lui répondrions qu'un français vraiment digne de la liberté ne peut jamais assés faire pour la patrie ; et que si on a été assés heureux pour la servir, c'est une obligation sacrée que l'on a contracté de redoubler d'efforts pour assurer le pacte social que la nation entière a juré.

Tels sont, Citoyens Représentans, les sentimens qui nous animent, poursuivés avec énergie tous les factieux, vous assurés le bonheur du peuple, maintenés le gouvernement révolutionnaire dans toute son intégrité, il est bien nécessaire, il servira à faire tomber le masque de tous les faux patriotes.

Vive la République, vive la Convention nationale.

DUCHEF, *maire*, GENTY *fils, officier municipal et 44 autres signatures.*

(9) C 326, pl. 1418, p. 14.

e

[*Les républicains de la commune de Courtenay à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (10)

Législateurs,

Le crime est l'élément des factions, la vertu est l'âme de la République. Vous déclarez, il y a huit mois, que la justice et la probité étoient à l'ordre du jour ; mais Robespierre existoit encore, et c'est en corrompant le peuple que ce monstre espéroit l'asservir.

Pour abattre la plus hideuse de toutes les tyrannies, pour ramener le gouvernement et ses nombreux agents aux maximes de la véritable politique, il falloit une révolution : le 9 thermidor a lui sur la France, et l'attitude que vous avez prise dans cette journée mémorable a été l'aurore d'une régénération prochaine.

En effet, bientôt la morale a repris son empire naturel, de toutes parts le patriotisme et l'innocence ont vû briser leurs fers, et déjà partout l'humanité respire.

Cependant on a calomnié vos intentions ; et c'est pour prémunir le peuple contre les pièges de l'intrigue, c'est pour le faire jouir par anticipation de tout ce qu'il a droit d'attendre, que vous venez, dans une solennelle adresse, de proclamer les principes qui vous animent et qui garantissent la prospérité nationale.

Citoyens représentans, les principes développés dans cette adresse, sont aussi les nôtres.

Comme vous et avec vous, nous voulons le maintien du gouvernement révolutionnaire jusqu'à cette époque fortunée où la liberté partout triomphante n'aura plus rien à craindre, soit des puissances étrangères, soit des traîtres de l'intérieur ; mais nous ne voulons point que ce gouvernement puisse comme sous le triumvirat opprimer encore le peuple ou les individus, nous jurons guerre éternelle aux vils égoïstes, à tous les ennemis de l'égalité, à tous les malveillans, de quelque manteau qu'ils se couvrent ; mais nous jurons aussi paix et fraternité à tous les bons citoyens, à tous les hommes utiles, nous demandons que le glaive vengeur frappe indistinctement toutes les têtes coupables ; mais nous demandons aussi que l'erreur involontaire du sans-culotte, que surtout surtout l'exaltation heureuse et pure du patriotisme, ne soient jamais transformés en crime.

Comme vous et avec vous, nous voulons que les talents et les vertus soient seuls appelés aux emplois publics ; mais nous voulons principalement qu'on en éloigne l'être dépravé ; car tous les vices sont contre révolutionnaires, et le véritable amour de la patrie n'est que la collection de toutes les vertus. L'homme immoral est vendu d'avance au premier acheteur ; il ne sauroit donc être l'homme de la République.

(10) C 326, pl. 1418, p. 15. Cette adresse est rédigée sur du papier à en tête de la société des Amis de la Constitution. Cette dénomination a été raturée.